
Texte de cadrage

Appel à projets « International » 2018

Appel à projets « INTERNATIONAL » 2018

1. Principes et objectifs de l'appel à projets « International »

La Fondation A*Midex, Initiative d'excellence du site d'Aix-Marseille¹, lance le second appel à projets « International », dont l'objectif est d'encourager et d'accompagner le développement de collaborations internationales – hors aire méditerranéenne - avec des partenaires privilégiés dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Les objectifs de ce présent appel sont de :

- *Soutenir des partenariats internationaux de recherche pérennes et ambitieux*
- *Renforcer le rayonnement international du site d'Aix-Marseille et en valoriser l'expertise en matière de formation doctorale et de recherche*
- *Accompagner les équipes de recherche du site d'Aix Marseille à progresser dans les classements internationaux de référence ainsi qu'à améliorer leur visibilité dans des publications internationales de référence*

L'appel à projets entend contribuer à soutenir des projets d'envergure qui feront l'objet d'une évaluation annuelle permettant d'identifier les impacts et effets induits pour le site d'Aix-Marseille.

Les projets doivent s'inscrire dans les axes thématiques prioritaires d'A*Midex : Humanités, Sciences de la vie et de la santé, Sciences et technologies avancées, Environnement, Energies, et être portés par des équipes scientifiques du site d'Aix-Marseille.

Pour cet appel à projets 2018, la structuration et le renforcement de la coopération internationale du site d'Aix-Marseille sont les deux priorités stratégiques.

Elles sont mises en œuvre par les **3 actions ciblées suivantes** :

1. Soutien aux projets de recherche, développement & innovation internationaux à fort potentiel stratégique
2. Développement d'écoles d'été d'envergure internationale
3. Accompagnement de l'internationalisation des Humanités par un soutien à la traduction

Les porteurs de projets doivent **se positionner sur l'une de ces 3 actions**.

¹ 8 établissements sont membres fondateurs d'A*Midex : l'Université d'Aix-Marseille, le CNRS, l'Inserm, le CEA, l'IRD, l'APHM, Sciences Po Aix et Centrale Marseille

2. Actions soutenues

Action 1 - Projets de recherche, développement et innovation à fort potentiel stratégique

Cette action soutient les **partenariats internationaux bilatéraux ou multilatéraux** avec des établissements étrangers préalablement identifiés et reconnus pour leur excellence dans leur domaine.

Les établissements partenaires visés à l'étranger sont : des universités, des centres de recherche, des entreprises actives en Recherche, Développement et Innovation, ou des institutions culturelles.

Partenariats éligibles :

- Institutions **figurant dans les cibles géographiques et les zones prioritaires pour le site²**
- **A titre exceptionnel, partenariats hors zones prioritaires et cibles géographiques mais justifiés par un argumentaire scientifique et institutionnel** (classements internationaux pertinents, labellisation d'établissements d'excellence sur le plan national, expertise forte du partenaire visé pour le projet ...)

Les projets présentés doivent démontrer la **valeur ajoutée du partenariat et son effet levier pour l'unité de recherche et pour le site d'Aix-Marseille**. Sont notamment privilégiés les projets structurés dans le cadre d'une politique institutionnelle d'internationalisation (montage de LIA, de réseau thématique scientifique ...). Afin de renforcer la structuration des partenariats pour le site et encourager l'interdisciplinarité, il est recommandé d'associer plusieurs unités ou différentes composantes dans ces projets.

Les projets soutenus impliquent obligatoirement un co-financement du partenaire stratégique étranger. En lien avec la politique de site et les objectifs internationaux de la Fondation A*Midex, ils devront également **viser à la signature d'accords- cadres institutionnels**.

Action 2. - Développement d'écoles d'été à l'international de haute qualité scientifique

Cette action a pour objectif d'accompagner le développement **d'écoles d'été ambitieuses** et promouvoir ainsi les expertises du site d'Aix-Marseille à l'international.

Conditions d'éligibilité des projets :

- Forte dimension internationale (a minima 50% intervenants et publics cibles)
- Ouverture au monde socio-économique et socio-culturel
- Mixité des participants (étudiants master recherche, chercheurs, doctorants, industriels, institutionnels...)
- Déroulé des travaux dans une langue étrangère
- Caractère interdisciplinaire

² Se référer à la carte géographique des cibles stratégiques annexée

Pour plus de détails sur cette action, les porteurs de projets sont invités à prendre connaissance du cahier des charges spécifique à cette action (disponible dans les documents accompagnant l'AAP)

Action 3 : Internationalisation des Humanités – Soutien à la traduction et à la publication

Cette action vise à soutenir une meilleure visibilité internationale des Humanités³, afin de favoriser la dissémination la plus large de travaux de recherche de différentes communautés scientifiques.

Le soutien apporté par la Fondation A*Midex aux enseignants chercheurs prend la forme d'une aide à la traduction dans une langue étrangère choisie en fonction de la pertinence du champ disciplinaire. Les deux types de publications suivants sont concernés :

- Traduction d'articles dans des revues à comité de lecture.
- Traduction d'ouvrages collectifs dans des publications à dimension internationale

En accord avec la politique de soutien à l'édition scientifique de l'InSHS pour l'attribution de cette aide, la Fondation A*Midex, insiste sur la qualité de la présentation et des contenus des revues, sur la rigueur de l'organisation et des procédures d'évaluation des articles, sur l'importance et la qualité de la diffusion numérique et sur la visibilité et le caractère international de la publication.

Une attention particulière sera portée aux critères de qualité suivants : visibilité et référencement de l'éditeur, contenu scientifique, ouverture et pluralisme des instances éditoriales, qualité et couverture de la version numérique de la revue, part des abonnements à l'étranger (**voir les critères d'éligibilité annexés dans les documents accompagnant l'AAP**).

3. Candidats éligibles

L'appel est ouvert aux équipes de recherches et équipes académiques de tous les établissements du consortium A*Midex.

Chaque projet devra être porté par un-e responsable de projet qui en assurera la coordination et le suivi de la mise en œuvre. Les porteurs de projets devront s'assurer de l'absence de demande de double financement pour le même projet. Les porteurs précédemment labellisés sous les AAP International (2013) et Méditerranée (2014) ne sont pas éligibles à ces actions.

³ Sont comprises sous l'appellation « Humanités », l'ensemble des disciplines référencées par la Fondation A*Midex dans le cadre de son axe thématique prioritaire.

4. Critères de sélection

	Action 1 Soutenir des projets R&D&I à l'échelle internationale	Action 2 Proposer une offre attractive d'Ecoles d'été	Action 3 Accompagner l'internationalisation des Humanités
<p>1/ Qualité du projet et pertinence par rapport au volet sollicité et aux objectifs de l'Idex</p> <ul style="list-style-type: none"> - Excellence du projet - Projet répondant à une problématique clairement identifiée au niveau du site - Valeur-ajoutée par rapport à l'existant et caractère novateur à l'échelle nationale et internationale <p>(...../60)</p>	<p><i>Exemples de déclinaisons du critère 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Structuration de la coopération internationale du site - Valorisation des partenariats existants - Participation à la structuration d'accords-cadres - Excellence du partenariat international envisagé - Inscription dans les cibles du site et dans des programmes d'excellence nationaux 	<p><i>Exemples de déclinaisons du critère 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution au rayonnement du site - Qualité des interventions - Mixité des participations - Dimension internationale de l'action - Insertion dans l'offre de formation doctorale et insertion professionnelle des doctorants participants 	<p><i>Exemples de déclinaison du critère 1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Part des communautés disciplinaires dans les publications internationales - Augmentation du nombre des co-publications internationales - Contribution à une meilleure reconnaissance et visibilité des travaux de recherche à l'international

<p>2) Qualité de la mise en œuvre du projet</p> <p>(.../20)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Qualité et cohérence du plan de travail proposé (calendrier, capacité d'engagement des porteurs de projets, ressources disponibles, objectifs et résultats escomptés), -Qualité de l'approche partenariale envisagée (liens renforcés entre divers publics cibles et partenaires du monde socio-économique et socio-culturel, pertinence du partenaire...), - Capacité du projet à mobiliser d'autres ressources (valorisation ressources humaines, mises à disposition...) et d'autres financements (ANR, Europe, entreprises, collectivités...), -Adéquation actions/budget, -Qualité du plan de communication -Prise en compte d'une démarche d'évaluation/démarche qualité
<p>3) Impact et caractère transformant du projet</p> <p>(.../20)</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Caractère transformant du projet, -Capacité de dissémination du projet et d'intégration dans le cadre global du site (stabilisation, diffusion de bonnes pratiques, appropriation par les pairs...), -Impacts du projet prévus sur les différents publics cibles et effet d'entraînement (retombées, nouveaux publics...) -Impacts attendus en termes de visibilité et de rayonnement, -Prise en compte de la capacité d'innovation et d'intégration de nouvelles connaissances pour le site, -Le cas échéant, qualité de la stratégie d'exploitation des résultats (transfert de compétences, brevets...) -Cohérence du plan de capitalisation du projet
<p>Total (.../100)</p>	

5. Financement

Le financement demandé devra tenir compte des besoins réels des projets. Une enveloppe budgétaire de 2. 500.000€ est prévue pour l'appel 2018, répartie comme suit :

- 2 000 000€ pour l'action 1
- 250 000€ pour l'action 2
- 250 000€ pour l'action 3

Le fond IDEX vise à apporter un soutien financier pour le développement d'un projet, mais n'a pas vocation à assurer le fonctionnement pérenne. A l'échéance de ce soutien, les initiatives soutenues devront trouver un moyen de financement autonome.

Le financement maximum accordé s'élève à :

- Action 1/ Projets de recherche & développement bilatéraux : fourchette comprise entre 80.000€ TTC à **200.000€ TTC par projet pour 2 ans**
- **Action 2/ Ecoles d'été : budget global compris dans une fourchette entre 25.000 €TTC et 80.000 €TTC par projet**
- **Action 3/ Internationalisation des humanités** : budget global compris dans une fourchette : **pour les articles**, fourchette comprise entre 10.000€ TTC à **30.000€ TTC** ; **pour les ouvrages**, entre **30.000€ TTC à 80.000€ TTC par projet pour 2 ans**

6. Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles sont définies par le règlement financier A*Midex (lien vers le règlement en téléchargement sur le site A*MIDEX, onglet « documents ressources »)

Pour le présent appel, les contrats doctoraux et les dépenses d'équipement ne sont pas éligibles.

7. Durée du financement

Selon la typologie de l'action soutenue, la durée du financement varie. Ce dernier est non renouvelable pour tous types de projets.

- 2.1. Projets de recherche bilatéraux : 2 années non renouvelables
- 2.2 Ecoles d'été : durée de l'école de 2 semaines à 1 mois maximum
- 2.3 Internationalisation des humanités : soutien accordé pour aide à la traduction d'un document une seule fois non renouvelable (caractère pilote de cette action)

8. Calendrier

- Ouverture de la plateforme pour les inscriptions et le dépôt des dossiers : le 20/03/2018
- Date limite de l'inscription - **Phase 1 (étape OBLIGATOIRE) : le 14/06/2018** à 12h (heure de Paris)
- Date limite de dépôt des dossiers complets : le **13/09/2018 à 12h** (heure de Paris)
- Expertise des dossiers : de mi-septembre à mi-décembre 2018
- Date envisagée de labellisation des lauréats : Février 2019
- Date de démarrage envisagée des projets lauréats : Février-mars 2019

9. Procédure de sélection

1^{ère} étape : le projet sera évalué par deux experts internationaux

2^{ème} étape : une évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre opérationnelle sera menée par la Fondation A*Midex.

3^{ème} étape : le Comité de Pilotage A*Midex labellisera les projets «International»

10. Critères de recevabilité

Mode opératoire pour postuler

Phase 1 : l'inscription – « Je m'inscris »

Les candidats sont invités à cliquer sur le bouton « [je m'inscris](#) » disponible sur cette page. Ils se connectent, avec leur login et leur mot de passe ENT, sur leur espace de candidature à l'appel à projets « International».

Ils devront, **au plus tard le 14/06/2018** à 12h compléter les champs indiqués (Nom du responsable/ Structure de rattachement/ Titre du projet/ Acronyme du projet/ Axe thématique/ Disciplines/ Mots clés (1 à 3 mots) / Résumé du projet (environ 5 lignes).

La fiche d'inscription constitue une étape OBLIGATOIRE dans le processus. Elle ne fait en revanche pas l'objet d'une sélection.

Phase 2 : le dépôt du dossier de soumission

Les porteurs qui se sont inscrits à l'appel à projets sont ensuite invités à soumettre leur dossier définitif **au plus tard le 13/09/2018** à midi (via le lien indiqué dans le mail accusant réception de leur inscription OU en cliquant sur « [Je complète mon dossier](#) ») en transférant sur leur espace :

10. Le contenu de leur dossier (modèle n°1_contenu du dossier);
11. Leur budget (modèle n°2_justification des dépenses) ;
12. Les annexes : la lettre du directeur d'unité, le CV avec références bibliographiques du responsable de projet, les lettres de soutien financier ou de collaboration des partenaires.

Les documents doivent être enregistrés en cliquant sur le bouton « Enregistrer » prévu à cet effet en bas à gauche du formulaire.

Pour soumettre le dossier de candidature, il faudra obligatoirement cliquer sur le bouton « soumettre » en bas à droite du formulaire de dépôt. Le statut du dossier passera de « ouvert » à « soumis » lorsque la candidature aura été déposée. Aucun ajout ne sera possible après la fermeture de la plateforme de dépôt à l'heure limite indiquée.

11. Informations des résultats

Les résultats seront publiés en ligne sur le site d'A*Midex. Les candidats seront tenus informés par mail des résultats de la sélection.

12. Informations complémentaires – Contact

Le dossier sera rédigé en anglais obligatoirement du fait de l'évaluation internationale des dossiers.

Les documents doivent être enregistrés en cliquant sur le bouton « Enregistrer » prévu à cet effet en bas à gauche du formulaire.

Pour soumettre le dossier de candidature, il faudra obligatoirement cliquer sur le bouton « soumettre » en bas à droite du formulaire de dépôt. Le statut du dossier passera de « ouvert » à « soumis » lorsque la candidature aura été déposée. Aucun ajout ne sera possible après la fermeture de la plateforme de dépôt à l'heure limite indiquée.

L'ensemble des éléments complémentaires sur les enjeux et les modalités de l'appels à projets sont disponibles dans le texte de cadrage du présent appel.

Contact : Mathilde Vivot, Chargée de projet International: mathilde.vivot@univ-amu.fr ou
Direction exécutive: amidex-direction@univ-amu.fr